

APPROCHE MONOGRAPHIQUE DE L'ANALYSE URBAINE : CAS DE LA VILLE DE AIN EL HAMMAM ET SON IMPLICATION DANS LES DYNAMIQUES DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

**Monographic approach to urban analysis: the case of the city of Ain El-Hammam and its
involvement in the dynamics of territorial development**

BEN ALLAK Ameziane ¹

¹ Docteur en économie, UMMTO, amezianebenallak@gmail.com

JOYAL André²

² Professeur, UQTR et CRDT, andre.joyal@uqtr.ca

Date de réception : 25/04/2022 Date d'acceptation : 08/05/2022 Date de publication : 10/07/2022

Résumé :

Ce présent article articule les notions de développement territorial et de villes en milieu montagnard. Un lien qu'on étudiera d'un point de vue théorique sous le prisme de l'économie urbaine et territoriale. Les mécanismes combinés des deux disciplines offrent les conditions nécessaires à l'analyse territoriale. Ce brassage épistémologique se fera sous forme d'un bref passage historique relatant la brève histoire de l'espace en économie et le cheminement vers l'économie régionale, branche source des premières disciplines suscitées. Sous fond d'une démarche évolutive et diachronique appuyée par une approche micro-urbaine qui dénote d'une certaine abstraction, vers une approche plutôt territoriale caractérisée par notre enquête de terrain, qui prend par passage des formes d'étude monographique du territoire étudié. L'objectif est de démontrer l'impact des centres urbains localisés en montagne sur le développement et les dynamiques territoriales de l'arrière-pays rural.

Mots clés : ville- territoire- dynamique territoriale- développement territorial-montagne

Jel classification codes : R10, R58

Abstract:

This article articulates the notions of territorial development and cities in mountainous areas. This link will be studied from a theoretical point of view under the prism of urban and territorial economics. The combined mechanisms of both disciplines offer the necessary conditions for territorial analysis. This epistemological mixing will be done in the form of a brief historical passage relating the brief history of space in economy and the path towards the regional economy, source branch of the first disciplines raised. Underlying this is an evolutionary and diachronic approach supported by a micro-urban approach that denotes a certain abstraction, towards a rather territorial approach characterised by our field survey, which takes the form of a monographic study of the territory studied. The objective is to demonstrate the impact of urban centres located in the mountains on the development and territorial dynamics of the rural hinterland.

Key words: city- territory- territorial dynamics- territorial development-mountain

Auteur correspondant: BEN ALLAK Ameziane, Email: amezianebenallak92@gmail.com

1. Introduction

La ville, de nos jours, se présente comme l'alliance parfaite entre l'omniprésence des commodités utiles au développement économique et humain, représentées sous le concept scientifique "d'ubiquité", et de toutes les composantes faisant des villes des lieux particuliers en rupture avec tout ce qui peut être rural ou épars.

L'étude et l'analyse des villes ont toujours été complexes du fait de la diversité des approches liées aux milieux urbains, le travail qui suit s'articulera principalement sur l'approche économique des villes représentées principalement par l'analyse micro-urbaine de la ville, et l'approche territoriale qui servira comme rattachement à la réflexion de l'implication des villes de montagnes de Kabylie au développement territorial.

La vision duale de la ville, comme porteuse de développement économique ou simple outil de propagation rapide d'un système toujours en proie à des recompositions rapides est à prendre en compte, comme pour rappeler le débat sur la place de la variable spatiale en économie.

Pour ce faire on a décidé de miser sur une démarche prospective de ce que pourrait être l'apport des villes de montagnes au bon déroulement des dynamiques locales au sein d'une région montagneuse. Une sorte d'application théorique des préceptes du développement territorial aux spécificités des villes de montagnes de Kabylie. Ces mêmes spécificités feront l'objet de notre deuxième étape de travail, notamment à travers leurs déductions à partir d'une recherche hybride mêlant théorie de l'économie urbaine et diagnostic territorial.

Notre présent travail s'inscrit dans la longue lignée tumultueuse des travaux relatifs à l'espace en sciences économiques qui a bifurqué par la suite vers une territorialisation de la notion spatiale (Claval, 2003). L'usage de l'adjectif tumultueux n'est nullement anodin dû à l'histoire de l'espace dans la théorie économique. L'usage des théories liées à l'économie urbaine dans notre travail nous impose une genèse et une présentation de quelques jalons théoriques relatifs à la ville.

Notre présente étude se fera sur fond de méthode d'approche qualitative, afin de trouver un lien causal entre villes de montagne et dynamiques territoriales. Pour cela la méthode de recherche appliquée serait une démarche hybride entre l'induction et la déduction. Malgré que l'on parte d'un fait observé qui rend compte d'une réalité complexe, les éléments suscités exigent une certaine explication théorique, d'où l'apport déductif. Les outils méthodologiques utilisés pour l'élaboration de cette étude sont d'abord et surtout l'observation vue que la ville est un objet observé, tangible et dynamique dans le temps. À cela s'ajoute une étude documentaire, et une collecte de données rigoureuses à travers les différentes directions et établissements publics ainsi que l'usage d'entretiens semi-directifs avec certains acteurs locaux, en adoptant une visée descriptive, analytique et explicative à la fois. Et cette étude de cas se fera à partir de la ville de Ain el hammam et son arrière-pays.

2. Espace, la ville et la théorie économique

Afin de bien commencer notre étude sur les milieux urbains en zone de montagne, il est utile de faire une courte genèse inspirée des travaux de Claude Ponsard (1955) concernant les rapports plutôt compliqués à une époque entre l'espace qui deviendra par la suite le territoire par une série de mutations théoriques et épistémologiques.

Akli Akerkar (2020) parle de vicissitudes de l'intégration progressive de l'espace en sciences économiques, ce qui reflète les imbrications disciplinaires qui ont mené à cette coexistence théorique toujours en construction.

La raison principale à l'omission de la variable spatiale en économie réside dans une conception homogène de l'espace (Thisse, 1997). D'autres raisons plus techniques résident dans la non approbation des rendements croissants d'échelles qui suggèrent une augmentation de la production finale proportionnelle à une augmentation des facteurs de production. Ainsi que, la non prise en compte des interactions entre agents économiques ou autrement dit les externalités.

Ce déni a induit de facto une entrave à l'un des jalons de l'économie libérale qui est la concurrence pure et parfaite, ce qui contraint naturellement la formalisation d'une théorie de l'agglomération et de la ville.

Il aura fallu attendre les travaux novateurs de certains économistes qui ont contourné et dépassé le théorème d'impossibilité spatiale (Starrett, 1978) pour enfin se retrouver avec une théorie se rapportant à l'espace et de la ville.

1.1. Ville et économie urbaine

La suite des travaux concernant l'espace et la ville se traduit par la création d'une discipline spécialisée dans les faits urbains. En effet, l'économie urbaine s'occupe de questions économiques relatives à la ville. Pour AYDALOT (1985) « *le point de départ de l'économie urbaine n'a pas été une problématique scientifique, mais le souci de répondre à des questions concrètes, l'économie urbaine est née d'un besoin d'action* ». Un besoin d'action, face à la montée en force de l'urbanisation à partir des années 1950, après la deuxième guerre mondiale, et après que beaucoup de villes européennes furent réduites à néant par la guerre.

La particularité de l'économie urbaine réside dans le fait que ces questions directes sont liées à la réalité du terrain. Le rapport de l'économie aux villes ne se limite plus à une analyse de la répartition des activités ou par la recherche d'une localisation optimale. L'objet même de la branche d'économie urbaine consiste à faire de la ville une entité analysable sous des outils communs, donnant ainsi une abstraction toute faite au phénomène urbain.

1.2. Fondements de l'économie urbaine

A l'instar de toutes disciplines scientifiques, l'économie urbaine est régie par des fondements théoriques justifiant l'analyse économique de la ville, en puisant dans les instruments de la science économique. Beaucoup d'auteurs s'accordent sur certains principes et notamment ceux développés par Roberto CAMAGNI (1996), qui a consacré un manuel dédié à la justification économique de la ville. Ces derniers points nous servent de cadre d'analyse particulier. Nous pouvons citer les éléments suivants :

1. Le principe d'agglomération ou de synergie : partant du fait que toute ville est agglomération, mais toute agglomération n'est pas une ville. Cette dernière assertion nous met devant le fait que la ville traduit une réalité urbaine qui n'est pas forcément reproduite par d'autres agglomérations de type rural comme celle de l'arrière-pays rural à la wilaya de Tizi-Ouzou.
2. Le principe d'accessibilité : c'est le pouvoir de bénéficier de services divers en milieux urbains sans avoir recours à des dépenses onéreuses ou à de longs déplacements.

3. Le principe de l'interaction spatiale : ou l'analyse du champ de forces d'attraction de la ville sur son environnement, un champ relatif aux types et aux dimensions des activités présentes sur le territoire urbains ainsi que sa périphérie.
4. Le principe de la hiérarchie : les réseaux urbains sont hiérarchisés, de telle manière que chaque ville soit dépendante de l'autre. En se référant au modèle de Chirstaller (1933) , on se rend compte que la hiérarchie des villes est naturelle et dépend de l'aire de marché des biens proposés dans les différents centres urbains.
5. Le principe de compétitivité : il s'inspire de la théorie de la base exportatrice en économie régionale. Il reflète l'impact économique des territoires (des villes) qui se mesure par leur capacité à produire et à exporter. Il s'agit d'une dynamique de développement partant d'un secteur particulier vers les autres secteurs ciblés, suivant le schéma de François Perroux cité par Couzon (2003).

De par ces fondements, on pourrait déduire toute l'importance que suscite cette spécialité dans le but de donner une définition analytique de la ville, mais aussi les différentes implications entraînées par chaque principe, donnant lieu à une grande diversité de recherche sur la ville. L'économie urbaine a connu une évolution ostensible dans ses outils d'analyse, cette dernière est passée d'une spécialité basique traitant des aspects simple de la vie urbaine à une science minutieuse et approfondie qui traite des choix économiques des consommateurs et autres producteurs. Cette évolution fut le fruit de travaux d'auteurs tels que Willam Alonso (1964) , Fujita et Thiesse (2003).

La modélisation des phénomènes urbains a entraîné une grande avancée scientifique en ce qui concerne l'économie urbaine et l'ensemble des disciplines spatiales. Ce qui a aidé les chercheurs à s'interroger d'une manière concrète sur tout ce qui peut influencer l'économie dans toutes ses variables spatiotemporelles. Cependant, l'abstraction tous azimuts de l'économie va dans le sens de l'uniformité des modèles spatiaux-urbains. Or, dans la sphère réelle chaque espace, ville ou territoire diffère de l'autre, c'est là où l'économie territoriale prend tout son sens et toute sa place au sein de cette présente recherche.

L'économie urbaine représente les jalons théoriques des disciplines qui entourent les milieux urbains d'une manière générale. En contrepartie, la planification urbaine exercée dans les villes peut faire figure de complément empirique utile au bon fonctionnement des villes, une sorte de dialectique nécessaire entre la partie théorique représentée par l'économie urbaine et empirique par la planification urbaine utile à la compréhension de tout travail scientifique.

1.3. Planification urbaine

De Philipe Aydalot (1985) à Polése (2015) les économistes ont mis au cœur de leur analyse urbaine, la nécessité d'une planification urbaine, qui se définit comme une discipline de l'urbanisme. Elle prévoit et organise à terme la façon dont va évoluer la ville. La planification urbaine est un outil au service d'une plus grande cohérence de l'action publique. Le but de la planification urbaine est de coordonner le développement et la création des villes, dans le respect du cadre de vie des habitants, ainsi que de l'équilibre nécessaire entre des populations, des activités et des équipements (espaces publics, espaces verts, réseaux d'eau potable, d'assainissement, éclairage public, électricité, gaz, réseaux de communication). La planification urbaine traduit la volonté des hommes d'organiser leur espace en fonction d'un

projet déterminé et aussi de contingences diverses : climatiques, économiques, politiques, sociales, culturelles voire religieuses (Paulet,2009).

1-3-1 La planification en Algérie

Selon Agharmiou (2012), « les orientations en matière de planification spatiale sont bel et bien le résultat des choix politiques et de l'idéologie de l'État en privilégiant les atouts régionaux ». En Algérie, l'intérêt pour la ville fut tardif et remonte au deuxième plan quadriennal de développement de (1974-1977) , cette période coïncide avec un regain d'intérêt pour la notion de territoire. Dans un contexte de centralité, cet intérêt pour la ville a conduit à la mise en place d'outils de planification tels que (PUD, PCD, PMU et ZHUN). Des outils qui ne se servaient que pour la mobilisation foncière de l'État centralisateur (permis de construire, expropriation etc.). La transition libérale des années 1990 marquera aussi la transition des politiques d'aménagement du territoire, et notamment avec la libéralisation du marché foncier.

Les instruments de planification urbaine qui régissent en Algérie sont : Le plan directeur d'aménagement urbain (PDAU) et le plan d'occupation de sol (P.O.S) ; à noter que Si le PDAU est un instrument imposé pour chaque commune, ou groupe de communes (des PDAU intercommunaux), le POS est un ensemble d'outils d'urbanisme accompagnant chaque PDAU, chaque PDAU est décliné en plusieurs POS¹.

Il faut préciser cependant que les instruments de planification urbaine ne soient pas en mesure d'encadrer une démarche de **développement territorial**, du fait de leur rigidité, leur incapacité à prendre en considération les ressources et spécificités locales qui sont la base du développement local.

1.4. Méthodes d'analyse urbaine

Les méthodes d'analyse des villes sont nombreuses et diversifiées, allant de l'analyse micro-urbaine du comportement individuel des agents économiques localisés, à l'analyse Marco-urbaine utilisant les agrégats économiques (une méthode plus conçue pour les métropoles et les mégapoles), en passant par l'analyse méso-urbaine qui se situe entre les deux premières. Pour ce qui concerne notre cas d'étude, et vu que les villes de montagnes de Kabylie sont plutôt des villes répertoriées comme unités urbaines de plus de 5000 habitants, c'est-à-dire soit petites ou moyennes, par la stratification de L'office national des statistiques (ONS). Pour cela on a décidé de privilégier la méthode dite des VPM (villes petites et moyennes). L'une des méthodes d'analyse les plus adaptées à ce type de villes. Souvent reléguée au second plan par la littérature, cette méthode d'analyse embryonnaire des VPM suggère que l'espace soit vu comme un espace d'analyse de flux matériels et immatériels (Carrier et Demazière,2012). En France le problème a été ciblé depuis longtemps, avec la problématique de l'aménagement du territoire pendant la période des trente glorieuses. En effet, des contrats ont été signés avec les petites et moyennes villes, en vue de l'amélioration de la qualité de vie urbaine, la réalisation d'équipements et le développement économique. Ce qui pourrait être interprété comme une politique bis des métropoles d'équilibre. Le point commun entre les villes petites et moyennes réside dans la formation des pôles urbains de l'espace non métropolisé.

1Définis par les lois n°91-29-177 et n°91-29-178, du 28 mai 1991, tiré du Journal officiel Algérie n° 91 29 177.

Les VPM subissent une marginalisation théorique, due au manque de recherche concernant les villes de taille inférieure. L'économie urbaine est dominée par des schémas d'analyse tirés de l'étude des grandes villes de pays développés.

Les VPM rappellent que les espaces urbanisés possèdent aussi une matérialité fortement inscrite dans l'histoire et la culture locale. Selon Demazière (2012), les déterminants cognitifs², institutionnels et relationnels jouent pour beaucoup dans l'établissement de l'identité locale. L'analyse par les flux des villes petites et moyennes par opposition à l'étude classique micro-urbaine des villes, est une méthode embryonnaire et nécessaire en termes de temps d'étude et d'analyse. Néanmoins, cette méthode s'ajoute plutôt qu'elle ne se substitue à l'ancienne vision de la ville, notamment via des considérations territoriales spécifiques du fait urbain.

L'analyse des villes de montagne de Kabylie prend effet à travers la ville pilote de Ain el hammam. Les similitudes observées et jugées à travers les différentes statistiques des principales villes de montagne du sud est de Tizi-Ouzou³ nous conforte dans le choix d'une ville comme cas d'étude principal, et dans une démarche d'extrapolation de nos résultats.

Ce qui nous projette d'emblée dans notre deuxième partie du travail qui porte sur l'analyse urbaine de la ville de Ain el hammam, dans le souci de trouver et de faire ressortir les principaux attraits et caractéristiques des villes de montagne en premier lieu, et d'en déduire par la suite une sorte de diagnostic territoriale de la ville de Ain el hammam. La question qui structure cette partie est la suivante : Est-ce que l'étude empirique de la ville de Ain el hammam reflétée par l'élaboration d'un diagnostic territorial, peut offrir une vision globale des spécificités urbaines relatives aux villes de montagne du Djurdjura ? Pour répondre à cette question nous utiliserons trois axes d'analyse qui seront : l'étude démographique, économique et enfin l'analyse du cadre bâti de la ville de Ain el hammam.

3. Enquête empirique sur la ville de Ain el hammam

2.1. Présentation du cas d'étude

AIN EL HAMMAM ou (Michelet durant la période coloniale) est une commune algérienne de la wilaya de Tizi-Ouzou, en Kabylie, située à 45 km au sud-est de Tizi Ouzou et à 95 km au nord-est de Bouira. La ville est située sur le versant nord du Djurdjura, à 1080 mètres d'altitude. Les villages de la commune sont bâtis à flanc de montagne, avec une population estimée à 20401 habitants en 2008, qui sont dispersés sur les 23 villages formant l'arrière pays ; Pour ce qui est de la topographie, l'ensemble du territoire de la commune d'A.E.H est caractérisé par des pentes, parfois supérieures à 25%, qui occupent plus de 50% du territoire de la commune. C'est pour cela que la commune d'A.E.H est classée comme zone de moyenne montagne.

L'occupation du sol de la commune de Ain el hammam est caractérisée par le peu de présence de surfaces utiles à l'agriculture, seulement 15% de la surface totale occupée principalement par la culture dominante qui est l'arboriculture. La zone urbanisable quant à elle occupe une superficie de 14,5% du territoire total de la commune.

2Relatif au savoir-faire local.

3 Récoltées et observées à travers les différents R.G.P.H et annuaires statistiques de la wilaya de Tizi-ouzou.

La ville d'Ain el hammam est classée comme agglomération urbaine par l'ONS, c'est-à-dire que le chef-lieu de la commune d'A.E.H est doté d'une population supérieure à 5000 habitants.

2.2. Analyse sociodémographique de la ville de Ain el hammam

Dans ce qui suit, nous procéderons à l'analyse de l'évolution de la population d'A.E.H, à travers les données statistiques permises et offertes par les différents recensements réalisés sur la région, à noter que le dernier recensement en date a été effectué en 2008, toutes les données récentes n'étant que des estimations et autres projections.

Tableau1 : Evolution de la population d'Ain el hammam au cours des quatre grands recensements

commune	Recensement de la population						
	1977	1987	Taux d'acc 77/87	1998	Taux d'acc 87/98	2008	Taux d'acc 98/2008
A.E.H	16 044	20 080	2%	20 118	0%	20 401	0,1%

Source : annuaire statistique de TIZI OUZOU 2018

On note une certaine évolution pour la période allant de 1977 à 1987 où la population de la commune de Ain el hammam est passée de 16044 à 20080 habitants. Par contre on constate que pour l'année 1998, la population de la commune a été estimée à 20 118 habitants ce qui équivaut à un taux de croissance pratiquement nul, l'un des taux les plus faibles de la wilaya de TIZI OUZOU. En 2009, il n'y a pas eu de grands changements particuliers vu que le taux a augmenté à 0,1%, et la population a été évaluée à 20 401 habitants.

Tableau 2: Illustration du déclin des populations envers celle des A.C.L Entre 1998-2018 pour les communes de la daïra d'AIN EL HAMMAM⁴

Communes	Nombre d'habitants 1998	Nombre d'habitants 2018
A.E.H	20 118	↑20 606
CHEF-LIEU	4 893	7 651↑
AKBIL	9 753	↓9 078
CHEF-LIEU	1 463	1 544↑
ABI-YOUCHEF	7 743	↓7 488
TACHEKIRT	4 841	5 089↑
AIT YAHIA	16 485	↓14 730
SEBT/CHEF-LIEU	3 013	2 563↓

⁴ Il y a lieu de rappeler le caractère multi-administratif que représente Ain el hammam, qui est à la fois un chef-lieu de la daïra et un chef-lieu de la commune. De ce fait selon chaque niveau d'étude, s'en suivra l'appellation la plus appropriée.

Source : R.G.P.H/ONS 2008⁵ et annuaire statistique de la wilaya de T.O 2018.

D'après le tableau n°2, on s'aperçoit que malgré le fait que l'arrière-pays de A.E.H soit toujours majoritaire en termes d'habitants, ne reste que l'agglomération chef-lieu de A.E.H, a cru en termes de population entre la période allant 1998 à 2018 de presque 64,5% ce qui est considérable.

Le constat que l'on peut tirer à partir de ces deux tableaux est :

3. Une baisse confirmée de la natalité, mais tout de même en concordance avec les taux totaux démographiques de la wilaya qui est de 0,2%⁶.
4. Un **déclin** des populations globales de l'arrière-pays au profit **des agglomérations chef-lieu**.
5. Des raisons sécuritaires qui ont déstabilisé la région pendant la décennie noire des années 1990.

Dans l'incapacité de démontrer et de détailler d'une manière exhaustive les résultats récoltés au cours de notre enquête, nous allons procéder à l'énumération des principaux résultats de l'enquête sociodémographique :

- a) La population globale de Ain el hammam est passée de 20080 à 20606 habitants durant la période allant de 1988 à 2018.
- b) Un taux d'accroissement de 0,1%, en concordance avec celui de la wilaya de TIZI OUZOU qui est de 0,2%.
- c) La commune d'A.E.H subit directement l'effet de son arrière-pays, avec la prédominance des villages autour du noyau urbain, 58,7% de la population totale d'A.E.H vit dans l'agglomération secondaire de ladite commune.
- d) L'accroissement de la population de l'agglomération chef-lieu de 55% (4893 à 7853 hab.), pendant la période allant de 1987 à 2009.
- e) Une population jeune, avec la classe des 20-34 ans qui représente 30,55% de la population totale.⁷

2.3. Analyse socio-économique de la ville de Ain el hammam

L'analyse socio-économique porte sur l'évolution et la répartition de la population de la Commune de Ain el hammam, ainsi dans le tableau numéro 3, nous allons voir l'évolution de la population active, la population occupée et la population au chômage de la commune d'AIN EL HAMMAM pour la période allant de 1987 à 2008 :

Tableau 3 : évolution de la population active, occupée et au chômage de la commune d'AIN EL HAMMAM

5 A noté qu'en raison de la disparité des données statistiques, et de leur indisponibilité parfois nous avons été contraints d'utiliser les données du RGPH 2008 en alternance avec les données de l'annuaire statistique de 2013 et de 2012 ainsi que celle de 2018.

6 Source : annuaire statistique de la wilaya de Tizi Ouzou 2018.

7 Selon les données de L'ONS/RGPH et les prévisions des annuaires statistiques de Tizi Ouzou, et données recueillies sur le terrain

année	Population totale	Population active	%	Population occupée	%	Population en chômage	%
1987	20 080	4 562	22,50	3 441	76,07	1 083	23,93
2008	20 401	7 351	36,91	6 401	84,99	1 129	15

Source : R.G.P.H/ONS 2008.

D'après le tableau numéro 3, nous constatons une légère augmentation en termes d'emplois et en termes de population active pour la commune d'A.E.H. En l'espace de 20 ans la population occupée a augmenté de presque 3000 actifs et le taux de chômage a légèrement baissé, ce qui dénote par ailleurs l'aspect fonctionnel de cette ville. Néanmoins, il faut relativiser le fait que les chiffres présentés par le RGPH 2008 ne reflètent pas toujours la réalité, il ne s'agit pas d'une remise en cause des méthodes de travail de L'ONS, mais d'après nos observations sur le terrain, il s'avère que le taux de la population occupée soit en deçà des 85% lancés par l'ONS, et le taux de chômage est largement supérieur à 15% surtout chez la tranche d'Age des 20-34 ans.

Ce qui nous pousse à nous intéresser à la répartition de la population occupée au niveau de la commune de Ain el hammam, reflétée par le tableau n°4 ci-dessous, Mais Avant cela, une vision d'ensemble s'impose avec la même analyse au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou, afin de voir si les tendances sont les mêmes pour le territoire de la wilaya.

Ainsi D'après le PAWT⁸ 2012 de la wilaya de Tizi Ouzou, On remarque la présence d'un déséquilibre flagrant entres les secteurs économiques du fait que 74% des actifs en terme d'emplois sont compris entre les services (38%) et l'administration (36%), l'industrie occupe une place mineure, et les actifs agricoles représentent moins de 4% de la population occupée. Un aspect qu'on retrouve à l'échelle de l'économie nationale algérienne.

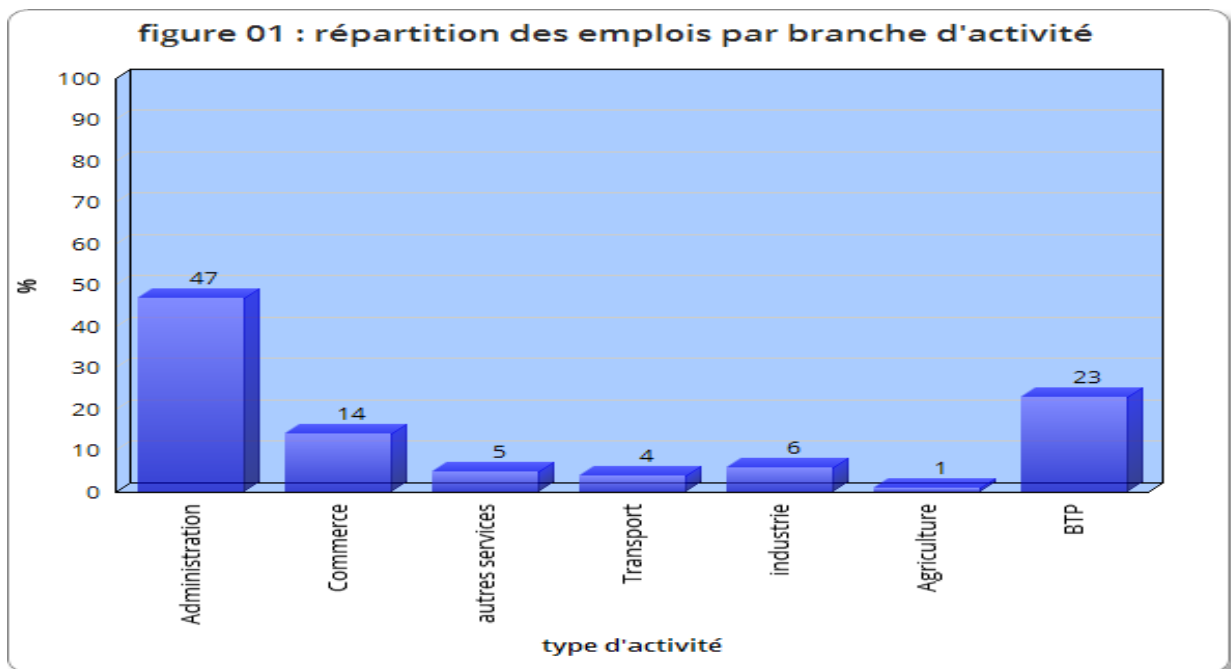
Tableau 4 : Répartition de la population occupée d'AIN EL HAMMAM selon les secteurs d'activités.

	Commune d'A.E.H			
	1987		2008	
	effectif	taux	effectif	taux
Secteur primaire	55	01,61	30	00,47
Secteur secondaire	1050	30,49	1901	29,70
Secteur tertiaire	2338	67,90	4470	69,83
N.D	-	-	-	-
Total	3443	100	6401	100

8 Plan d'aménagement de la wilaya de Tizi ousou 2012.

Source : DPAT de TIZI OUZOU/APC-AIN EL HAMMAM

Pour la commune d'AIN EL HAMMAM la tendance est presque la même que celle des taux moyens de la wilaya de TIZI OUZOU, du fait que l'administration et les services prennent la plus grande part. Suivie tout de même d'un taux non négligeable relatif aux BTP (compris dans le secteur secondaire relatif à l'industrie figure 1). Ce qui démontre une réelle dynamique du secteur de la construction et du bâtiment au niveau de la commune, par contre l'agriculture et l'industrie sont les maillons faibles de la région en termes d'emplois et d'actifs. Là aussi il s'agit d'une illustration des caractéristiques de l'économie algérienne d'aujourd'hui, dont la croissance économique est tirée principalement par le secteur du tertiaire marchand et non marchand.



Source : APC-AIN EL HAMMAM

La branche d'activité dominante dans la commune reste l'administration avec 47% des actifs, à cause principalement de l'offre d'équipements élargie dont la commune dispose (écoles, administrations et établissement hospitalier). Le BTP occupe 23 % des emplois, du principalement à la présence de beaucoup de chantiers de construction de programme de logement, notamment des programmes de promotion immobilière, des programmes d'auto construction stimulés par l'aide à l'habitat rural, ou au secteur privé avec les coopératives et chantiers en tous genres. On trouve ensuite le commerce avec 14%, et en dernier lieu l'agriculture avec 1 %. Ce qui prouve que la commune d'AIN EL HAMMAM n'est pas une commune à vocation agricole et ce malgré la prédominance du rural.

La suite de notre enquête socio-économique, est comprise dans l'analyse de la dynamique économique locale de la commune de Ain el hammam, ainsi dans le tableau qui suit, nous étudions la composante du tissu économique de la commune de Ain el hammam en termes d'entreprises recensées et créées.

Tableau 5 : entreprises recensées au 13/12/2013

Communes	Nombre d'entreprises	Pop estimée au 31/12/2013	Taux de concentration
TIZI OUZOU	5120	528145	35,18
AIN EL HAMMAM	682	50320	33,26
AKBIL	193	9878	21,47
ABI YUCEF	153	7707	19,69
AIT YAHIA	265	58414	18,17

Source : annuaire statistique de Tizi Ouzou 2013.

On dénombre un total de 682 T.P.E⁹ sur le territoire de la commune de A.E.H, répartis entre l'A.C.L et l'arrière-pays, un nombre assez conséquent qui démontre une certaine dynamique économique de la région. Certes loin de la dynamique portée par le chef-lieu de la wilaya Tizi Ouzou, avec 5120 entreprises, mais tout de même assez proche des grands pôles économiques de la région tel qu'Azazga avec 996 entreprises ou L.N.I avec 674 entreprises.

A noter aussi que La dynamique entrepreneuriale de la commune d'Ain el hammam peut être mesurée selon les statistiques des dispositifs d'aide à l'entrepreneuriat lancé par l'Etat algérien, tel que : ANSEJ, ANJEM et CNAC, dont on n'aura pas la possibilité d'exprimer tous les résultats à cause principalement de la multiplicité des données enregistrées. Pour résumer ce deuxième volet de notre collecte de données concernant l'analyse socio-économique de la commune de Ain el hammam, nous retenons les principaux points :

- La domination du secteur tertiaire (23% d'emplois dans le commerce et les services, 47% pour l'administration) dans l'économie locale s'explique par la localisation de la ville est en pleine montagne.
- Cette localisation n'est pas compatible avec la majorité des activités agricoles et industrielles.
- Une bonne dynamique économique locale, avec 682 TPE et microentreprise recensées sur le territoire communal, on dénote tout de même un manque en termes de PME.
- Le problème du chômage qui sévit surtout chez les plus jeunes (15% de la population active selon L'ONS, un taux beaucoup plus élevé dans la réalité).
- La présence du secteur informel, comme c'est le cas sur tout le territoire national, ce qui relativise quelques peu les chiffres du chômage.

2.4. Analyse du cadre bâti de la ville de Ain el hammam

Concernant l'analyse du cadre bâti, nous voulons démontrer la situation de la composition active du territoire urbain de Ain el hammam. L'analyse du cadre bâti de la commune de Ain el hammam démontre principalement :

⁹ Très petite entreprise, d'un effectif de moins de 10 personnes.

- a) La présence d'un grand nombre de constructions individuelles (synonyme de consommation d'espace) ce qui représente 75% du parc immobilier total de A.E.H. Alors que seulement 13,5% appartiennent au type de l'habitat collectif.
- b) Les résidences secondaires, supposées du fait de la présence d'habitations inhabitées 1425 logements, soit un ¼ des habitations totales.
- c) L'éclatement du centre urbain dû aux glissements de terrains subis par l'A.C. L d'A.E.H en 2007, 2011 et 2021.
- d) Une urbanisation linéaire au bord des routes due au bon état du réseau routier.

La ville et commune d'A.E.H vit une situation assez acceptable en termes d'habitat, en vue de son emplacement et son statut de commune de moyenne montagne. De plus, l'analyse du cadre bâti révèle la présence d'un grand nombre de constructions individuelles, ce qui est synonyme de consommation excessive d'espace. La présence de résidences secondaires et l'éclatement du centre urbain de l'agglomération chef-lieu après les glissements de terrains de 2009, à cause, entre autre, de la congestion subie dans le centre-ville. Ces trois conclusions semblent constituer à priori les causes principales de la forme urbaine de la ville de Ain el hammam.

Ce qu'on retient de plus important dans l'analyse de la carte bâtie de la ville de Ain el hammam, c'est sa forme qui est caractérisée par un étalement urbain des zones urbanisées sur la périphérie de la ville.

L'étalement urbain désigne pour Huriot (2009) : « ... *toute extension régulière ou non de l'urbain à partir d'un centre, il peut prendre plusieurs formes diverses en suivant les axes de transport radiaux...* ». L'étalement urbain est aussi défini comme l'évolution des villes contemporaines. Un problème subi par la majorité des villes, caractérisé par la densification des espaces périphériques. Cette nouvelle forme urbaine conduit à une mobilité urbaine accrue qui engendre des problèmes comme la congestion, la pollution et la dispersion des services publics¹⁰. L'apport de l'économie urbaine, au sujet de l'étalement urbain réside dans la compréhension et dans l'analyse de la localisation résidentielle des ménages, et celle des activités économiques.

On notera par ailleurs la bonne dotation en termes d'équipements de la ville de Ain el hammam, on citera à ce point la présence et la répartition optimale tout au long de la ville et de la commune des équipements publics du type équipements éducatifs et sanitaires. On y ajoutera à cela le bon état du réseau routier qui relie l'agglomération chef-lieu à l'arrière-pays et qui sera à l'origine ou l'une des causes de la forme urbaine de la ville de Ain el hammam suscitée. Sans oublier de citer la tenue d'un marché « *Souk* » au centre-ville, qui a lieu deux jours par semaine. On note cependant un sous-équipement flagrant dans certains domaines tels que les équipements sportifs, administratifs, et le secteur des loisirs. Un manque aussi dans certains types de commerces, notamment de gros, et dans certaines professions libérales et de prestations de service qui obligent la population locale à des déplacements récurrents vers les communes limitrophes. Ce qui démontre par ailleurs la dépendance des petites unités urbaines en montagne aux grandes villes de

¹⁰ Economie urbaine Rassemblement de la connaissance, ministère des Transports de l'Équipement du Tourisme et de la Mer, fichier PDF Octobre 2006.

Tizi-Ouzou, ce qui nous fait dire que les écosystèmes territoriaux de montagne sont des systèmes indépendants de l'intérieur et dépendants de l'extérieur.

2.5. Diagnostic territorial de la commune de Ain el Hammam

Dans une démarche analytique, on peut résumer les appréciations faites dans la mini- monographie en diagnostic de la commune de A.E.H. L'interprétation des phénomènes en enjeux de développement nous donne la possibilité de répartir ces appréciations en quatre parties récapitulatives, qui sont respectivement : les Atouts, les Faiblesses (diagnostic interne), les opportunités et les Menaces (diagnostic externe). Autrement dit, selon la méthode A.F.O.M¹¹ qui est de loin la méthode d'analyse la plus utilisée en termes de diagnostic territorial; On peut résumer la situation de Ain el Hammam comme ceci à travers les traits saillants de la zone étudiée :

A- Les Atouts (les forces) de la ville d'AIN EL HAMMAM

- Une connotation historique liée à l'époque coloniale : En effet, A.E.H était une ancienne commune mixte du Djurdjura, qui était une création coloniale, conçue pour l'administration à la fois des populations musulmanes et européennes, la commune mixte de Michelet a été fondée en 1880^(Bellahsene,2006).
- Un tissu commercial performant.
- La jeunesse de la population, synonyme d'une ressource humaine potentiel pour la ville.
- Une offre de formation publique conséquente, et un taux de scolarisation satisfaisant en raison de la bonne dotation d'A.E.H en infrastructures scolaires
- Une couverture en équipements publics satisfaisante, et ce dans pratiquement tous les secteurs stratégiques, et essentielles au développement de la commune.
- Un réseau routier assez large et en bon état qui assure l'accessibilité à l'ACL comme à l'arrière-pays.
- La présence d'un marché hebdomadaire qui confère à la ville une fonction commerciale.
- Un ancrage territorial, et une identité affirmée à travers son empreinte historique, accentué par la proximité de la montagne et des villages qui l'entourent.
- L'absence de bidonville en périphérie.
- Avantage environnemental en termes de rejet de gaz à effet de serre lié à l'absence d'industrie polluante, et de la couverture en maquis et en forêt tout autour de la ville.

B- Les faiblesses de la ville d'AIN EL HAMMMAM :

- Un taux de chômage élevé, (surtout chez les jeunes) : si les chiffres officiels montrent des taux relativement faibles, les constatations faites montrent le contraire, surtout pour ce qui concerne le chômage chez les jeunes.
- Peu de ressources naturelles exploitables au sein de l'arrière-pays rural. Dans ce cas, on peut expliquer ce manque par une certaine latence dans le processus de révélation et

¹¹ Méthode utilisée par l'union européenne dans leurs études sur les différents territoires, méthode SWOT en anglais. Tirés du site de la région Auvergne-Rhône-Alpes <http://www.projet-territoire-ccsla.com>,

d'articulation de la ressource (Colletis, Pecqueur, 2018). Ce qui explique l'exode économique de plusieurs entreprises vers des territoires mieux dotés en termes de ressources naturelles.

- Zone d'activité d'Assif el Djemaa sous utilisée.
- Manque de quelques équipements sectoriels, tel que dans le domaine des loisirs, et des équipements culturels et sportifs.
- Un secteur agricole au sein de la commune incluant agglomération chef-lieu et arrière-pays presque à l'arrêt, ce qui s'explique par la faiblesse de la SAU¹².
- Absence d'industrie expliqué par un manque de foncier, et l'absence de tradition industrielle dans la région.

C- les Opportunités qui en découlent

- Implantation de grands projets en instance de réalisation (autoroute reliant Ain el Hammam à Draa El Mizan, clinique et Hôpital au sein du territoire de la commune)
- Dynamique entrepreneuriale assez satisfaisante, si on se réfère aux chiffres des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprise (Tableau 5).
- Des opportunités dans le domaine du tourisme, comme le mode de tourisme chez l'habitant ou le tourisme solidaire, qui sont des pratiques non intensives en capital, dont pourrait profiter la commune et la ville de A.E.H.
- Des apports considérables en termes d'économie résidentielle, surtout en termes de captation de retraite (national et/ou à l'étranger), ou de revenus.

D- les Menaces

- Manque accru en termes de PME.
- Le développement des villes limitrophes peut constituer une menace pour le rayonnement et le développement de la ville de Ain el Hammam en termes d'exode rural.
- Forte spécialisation de l'économie dans les services.
- Déficit en infrastructures de télécommunications.
- Aléas climatiques, neiges en hiver et risque d'incendie en été (incendies de l'été 2021)

En découlent de cette mini-enquête empirique composée de trois axes d'analyse sur la ville d'A.E.H, certaines caractéristiques que l'on pourrait mettre sur le fait de la localisation de la ville en montagne. À partir de l'étude de la ville d'A.E.H, on a essayé de déduire certaines caractéristiques et certains attraits propres aux villes de montagne de Kabylie tels que :

- La présence des villes en montagne, est déjà une spécificité et une caractéristique en soi.
- Villes au foncier restreint et morcelé.
- Absence d'activités agricoles et industrielles dans leur paysage économique.

¹² La surface agricole utile.

- Spécialisation dans le secteur tertiaire par contrainte, et comme corolaire de la caractéristique précédente.
- Villes à l'arrière-pays dominant, allant même jusqu'à former une conurbation de villages autour d'un pôle urbain.
- Le manque de foncier contraint les villes à s'étendre sur leur périphérie, ce qui rends la différenciation entre le rural et l'urbain difficile.
- Des villes aux centres éclatés, soit à cause d'accident géologique comme le cas de la ville de Ain el hammam, soit à cause de l'apparition d'autres centres urbains (polycentrique).
- Des villes à la croissance démographique molle.

Ce qui répond à la deuxième partie de notre travail, c'est à dire faire ressortir les caractéristiques des villes de montagnes de Kabylie à travers le diagnostic territorial de la ville de Ain el hammam. Ce dernier s'avère le moyen le plus à même de débiter une étude territoriale.

De ce fait, on peut dire que l'enquête portant sur la ville de Ain el hammam a permis de dégager une certaine vision d'ensemble de ce que peut être les villes de montagne de Kabylie. Ce qui est bien-sûr à approfondir dans le cadre pourquoi pas de futurs travaux, mais la suite de notre recherche dépend fortement de cette étape primordiale afin de voir réellement la relation entre développement local et villes Kabyles, et l'implication de ces dernières dans la dynamique territoriale du massif Kabyle.

4. Constat

D'un point de vue théorique : premièrement, les villes de montagne tiennent des différentes théories de localisation, la hiérarchisation des villes est parfaitement applicable sur l'armature urbaine algérienne et ces villes jouent en termes de localisation le rôle de villes satellitaires assurant la liaison et l'équilibre entre l'armature villageoise de montagne (l'hinterland) et les villes régionales de taille supérieure. Les théories de Losh et de Christaller où l'amalgame du géographique et de l'économique représentent la quintessence des différentes théories de localisation regroupant tous les théoriciens initiaux de l'espace suivant les postulats de l'impossibilité spatiale

Après avoir relaté, ce que doit être le rôle toutefois nuancé de la ville de montagne de Kabylie, dans un processus de développement territorial. Sachant bien que cela reste à mettre dans une vision prospective et nullement avérée. Force est de constater que la théorie est bien loin du réel, dans la mesure où les processus de développement territorial, bien que présents singulièrement sont loin du compte est peu nombreux afin de constituer une étude significative concernant le sujet. Ainsi après avoir rencontré certains acteurs de la vie civile des territoires de montagne de Kabylie, on a été contraint de changer notre point de vue et la direction méthodologique de notre article pour de nombreuses raisons, et de laisser de côté le sujet de la contribution et de l'impact des espaces urbains afin de questionner en amont la présence de dynamiques territoriales. Or que notre quête a été presque vaine au niveau de notre commune et ville pilote qui est Ain el

hammam¹³, hormis quelques actions citoyennes notables qu'il faudrait mettre l'accent et auxquelles on reviendra par la suite.

Notre enquête a révélé que le manque d'initiative remarqué sur le terrain, malgré une volonté exprimée de l'état d'appuyer et d'encourager le développement territorial est pratiquement inexistant dans les faits. Les populations locales des zones de montagne sont confrontées à des problèmes majeurs qui inhibent d'une certaine manière la pratique du développement local tel qu'il est théorisé et schématisé. On citera à titre d'exemple le problème de gouvernance locale et de sa condition sine qua non qui est la décentralisation. Où les autorités locales n'ont pas le pouvoir ni les prérogatives nécessaires d'entamer des actions locales. A cela s'ajoute le problème du financement des projets locaux surtout dans la conjoncture actuelle où est plongé l'économie algérienne, où beaucoup d'A.P.C sont livrées à elle-même.

On a remarqué durant notre enquête que la majeure partie du travail qui restait à faire était celle de la sensibilisation citoyenne. Car hormis quelques acteurs avisés et conscients des problématiques du développement territorial, la majorité ne sont pas informés sur le concept en lui-même, mais ce qui nous a surtout étonné lors des différents entretiens c'était le pessimisme affiché délibérément par certains, vis à vis des processus de développement par le bas. Ainsi le rôle de tout acteur de développement est de faire tout d'abord croire que le concept n'est pas une panacée à tous les maux que subissent les communautés vivant en zone de montagne, mais la mobilisation citoyenne pourrait apporter son lot de progrès à la situation actuelle, car fédérer la population sur un problème commun débute d'abord par une sensibilisation efficace portant sur les enjeux, les déterminants et des résultats potentiels. La ville peut jouer le rôle central dans ce cas de figure, de par sa mise en lumière et sa capacité à mettre en proximité les acteurs locaux.

Un manque accru d'associations présentes dans la ville de Ain el hammam, ou on a dénombré la présence d'une seule association tenant son siège social en ville¹⁴, le reste du mouvement associatif est représenté majoritairement à travers des micro-associations à essence villageoise et autres comités de villages autour de l'arrière-pays.

On a relaté plus haut certaines démarches territoriales à succès dans la région montagneuse, or il a été remarqué que la majorité des dynamiques citoyennes participatives prennent pour foyer l'arrière-pays de la ville de Ain el hammam. Ce qui est paradoxale pour notre recherche actuelle. On prendra à titre d'exemple les villages qui se sont inscrits pour le concours du village le plus propre, ou ces derniers ont réussi à mettre en place des dynamiques citoyennes notables et de qualité malgré la rareté des moyens (Agharmiou, Ben Allak, 2020) en place à l'instar des villages comme Boumessaoud vainqueur de l'édition 2016, Aourir ouzemmour deuxième de la même édition ainsi que le village de Tiferdoud (première place de l'édition 2018). Ces villages se sont articulés autour d'une société civile organisatrice composée par la plupart de comités de villages volontaires et de petites associations villageoises, ce qui nous permet d'avancer que les villages

13 Ceci est loin d'être un jugement absolu du fait que le manque de temps et de moyens ne nous a pas permis de faire une investigation exhaustive au-delà de notre périmètre de recherche, ce qui ne condamne en aucun lieu le sort des dynamiques de développement local au niveau de la Kabylie, ceci étant qu'un jugement subjectif.

14 Association Green days pour la protection de l'environnement (mais qui agit péniblement depuis une année à cause de l'exode massif de ses membres, ainsi que les difficultés exprimées sur le terrain).

de l'arrière-pays des villes de montagnes sont les plus prolifiques en termes de développement territorial.

5. Conclusion

Les villes de montagne se sont avérées être plus complexes que de simples villes classiques. Cette nuance a ouvert la voie à la dichotomie entre l'objet vécu et l'objet d'étude, au-delà de toute analyse suivant un paradigme particulier, la vision de la ville comme entité abstraite soumise à l'analyse scientifique fut le fruit d'une réflexion sur le pourquoi du comment de cette dernière concernant surtout l'aspect de leur formation. L'analogie presque obligatoire avec l'état de l'art sur la ville depuis la moitié du vingtième siècle voire plus, avec les premiers écrits sur l'espace en économie, donne un aperçu d'un modèle de ville en particulier. Cette comparaison implicite dans l'analyse urbaine prête à confusion par sa richesse et ses multiples bifurcations parmi les différents champs théoriques relatifs à la ville.

Si l'analyse des villes de montagnes du Djurdjura à travers la ville d'A.E.H démontre des villes aux caractéristiques plutôt homogènes, ce qui peut nous laisser parler d'un modèle potentiel de ville de montagne de Kabylie qui doit cependant être confirmé dans le cadre de futures études. Cependant, la relation entre les villes de montagnes de Kabylie et le développement territorial est ambiguë pour ne pas dire inexistante, du fait que l'implication de ces dernières dans les processus locaux est faiblement inclusive. De ce fait, la ville de montagne reste un outil et un moyen privilégié au-delà du rôle de substrat dans une démarche de Développement territorial. Les potentialités de la ville restent sous-utilisées d'un point de vue pratique, logistique et vis-à-vis des possibilités que peuvent offrir les villes de montagnes de Kabylie.

Cette conclusion peut s'avérer comme incomplète du fait que le processus de développement territorial requiert des études plus exhaustives, mais le fait que les villes de montagnes de Kabylie jouissent d'une existence assez récente et les incomplétudes portées par le concept du développement territorial dans le contexte algérien peuvent expliquer la non-compatibilité des villes de montagne de Kabylie et de ce dernier. Cependant, notre enquête et l'utilisation de certaines théories nous ont permis de dégager une certaine schématisation de la ville de montagne de Kabylie, avec ses propres caractéristiques et spécificités qui nous seront utiles dans l'étude de futurs cas concernant les territoires de montagne ou dans l'approfondissement même de cette étude concernant les villes de montagne de Kabylie et le développement territorial.

Au final, nous pouvons dire que les villes de montagne jouissent d'une identité à part du fait de leurs mécanismes sociologiques, géographiques et économiques mais qui n'est pas encore révélée, une sorte d'identité latente en quête de construction ou de déconstruction. Un paysage commun d'urbanisation sur une assiette foncière escarpée entourée de villages créant ainsi des écosystèmes interdépendants de l'intérieur mais dépendants de l'extérieur.

6. Bibliographie

Agharmiou N., (2012). Une urbanisation linéaire, échec de la planification urbaine par les PDAU l'exemple de la wilaya de Tizi Ouzou, article publié dans la revue : les cahiers du CREAD, n°102, P65-92.

- Agharmiou, N. (2012) La planification urbaine à travers les PDAU-POS et la problématique de la croissance et de l'interaction villes/villages en Algérie. Référence empirique à la wilaya de Tizi Ouzou, thèse de doctorat, départements des sciences économiques. Université de Mouloud Mammeri de Tizi ousou.2012.
- Agharmiou, N. (2012) Une urbanisation linéaire, échec de la planification urbaine par les PDAU l'exemple de la wilaya de Tizi Ouzou, article publié dans la revue : les cahiers du CREAD 2012, n°102, P65-92.
- Agharmiou-Rahmoun, N., Ben Allak, A. (2020). L'innovation sociale, un levier du developpement Territorial : Cas des villages de Tiferdoud, Iguersafene et Zouvga en Kabylie du Djurdjura (Algerie). *Les cahiers du cread*, 35(4), 63-94.
- Akerkar, A. (2020). Les vicissitudes de l'intégration de la dimension spatiale dans la pensée économique. *Lucrările Seminarului Geografic "Dimitrie Cantemir"*, 47, 117-137.
- Alonso, W. (1964). "Location and Land Use. Toward a General Theory of Land Rent.". *Location and Land Use. Toward a General Theory of Land Rent*.
- Antoni, J. P., & Youssoufi, S. (2007). Étalement urbain et consommation d'espace. Étude comparée de Besançon, Belfort et Montbéliard. *Revue Géographique de l'Est*, 47(3).
- Aydalot P., (1986), Milieux innovateurs en Europe, GREMI, Paris.
- Aydalot, P., (1985). Économie régionale et urbaine, Paris Ed Economica.
- Bellahsene, T. (2006). *La colonisation en Algérie : processus et procédures de création des centres de peuplement : institutions, intervenants et outils : les cas de Grande Kabylie, 1857-1899, de la plaine vers la montagne* (Doctoral dissertation, Paris 8).
- Camagni, R (1996). Principes et modèles de l'économie urbaine, Paris Ed economica,.
- Carrier, M., et Demazière, C. (2012). Introduction La socio-économie des villes petites et moyennes : questions théoriques et implications pour l'aménagement du territoire. *Revue d'Economie Regionale Urbaine*, (2), 135-149.
- Christaller, W. (1933). *Die zentralen Orte in Süddeutschland. Eine ökonomischgeographische Untersuchung über die Gesetzmässigkeit der Verbreitung und Entwicklung der Siedlungen mit städtischen Funktionen*. Iena, Gustav Fischer, 332 p.
- Claude J. et al. (2015) « L'approche par les ressources : pour une vision renouvelée des rapports entre économie et territoire », in André Torre et al. Partenariats pour le développement territorial, Editions Quæ « Update Sciences & Technologies », , p. 149-164.
- Claval P. (2003), « Métropolisation et globalisation », in Géographie et cultures, n° 48, 2003.
- Colletis, G., & Pecqueur, B. (2018). Révélation des ressources spécifiques territoriales et inégalités de développement. *Revue d'économie Régionale Urbaine*, (5), 993-1011.
- Courlet, C. (2001). *Les systèmes productifs localisés-Un bilan de la littérature* (No. 905-2016-70321, pp. 81-103).
- Courlet, C. Pecqueur, B. (2013) L'économie territoriale. Grenoble, PUG.
- Couzon I. (2003), « Les espaces économiques » de François Perroux (1950). », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines* 2003/2 (n° 9), pages 81 à 102.
- Demazière, C., Serrano, J., & Vye, D. (2012). *Introduction. Les villes petites et moyennes et leurs acteurs : regards de chercheurs* (No. 223, pp. 7-10). Presses universitaires de Rennes.

- Fujita, M, Thisse, (2003) J-F. Economie des villes et de la localisation. 2^{ème} édition, Paris, Ed De Boeck Supérieur.
- Huriot, J-M. Bourdureau-L. (2009) L. Économie des villes contemporaines. PARIS : Ed ECONOMICA.
- Lajugie, L. Aménagement du territoire et développement régional (1985). Paris Ed. DALLOZ.
- Loi n° 10-02, décrétée le 29 juin 2010, portant approbation au nouveau schéma national d'aménagement du territoire.
- Lois n° 91-29-177 et n°91-29-178, du 28 mai 1991, tiré du Journal officiel Algérie n° 91 29 177.
- Paulet.J-P. (2003) Manuel de géographie urbaine, 3^{ème} édition, PARIS Ed Armand colin, PARIS.
- Polese, M. (1994) Economie régionale et urbaine. Paris: Ed Economica.
- Ponsard, C. (1955). *Economie et espace : essai d'integration du Facteu spatial dans l'analyse economique. preface de Henry Guitton*. Sedes.
- Starrett D., 1978, "Market allocations of location choice in a model with free mobility ", Journal of Economic theory, 17, P 21-37.
- Thisse, J. F. (1997). L'oubli de l'espace dans la pensée économique. *Région et Développement*, 6, 13-39.